

Tamazight : langue maternelle, langue minorée : du discours officiel à l'observation du terrain

HAMDI Naima et SADOUNI Idir
Laboratoire de rattachement : LAILEMM
Université de Bejaia/Algérie

Résumé :

En Algérie, la question linguistique est longtemps restée négligée et tout projet consistant à valoriser les langues parlées a toujours suscité des réactions hostiles du gouvernement. La planification linguistique était basée sur l'adoption d'une seule langue, en rapport avec le nationalisme qui implique politiquement la valorisation de l'arabe littéral. Par conséquent, cette politique marginalise les langues maternelles (l'arabe algérien et les variétés de tamazight).

Dans cette contribution, nous nous intéressons à la langue amazighe qui a été promue au statut de langue nationale et officielle et de ce fait, elle bénéficie d'une reconnaissance par la constitution algérienne.

Nous serons amenée donc à poser quelques questions relatives au contexte d'introduction de cette langue dans l'enseignement, aux acteurs et à leurs rôles respectifs dans cette entreprise et enfin à l'impact de cet enseignement sur les élèves. En d'autres termes, nous nous interrogeons sur l'état actuel de la langue et de sa promotion (avancée/ régression) et sur les droits linguistiques et culturels des berbérophones en Algérie.

Mots clés : politique linguistique, tamazight, l'école, langues maternelles, représentations, droits linguistiques

Introduction :

Dans le but de l'unification nationale, l'Etat Algérien centralise son idéologie autour d'une politique linguistique monolingue en excluant toutes les autres langues en présence. Depuis l'indépendance, le pouvoir Algérien a eu pour projet de construire une nation dotée d'un seul parti politique¹, d'une seule langue² à travers l'homogénéisation du paysage linguistique. C'est dont témoigne ces travaux (Taleb Ibrahim kh. 1997, Morsly D., 1988, Dourari A., 1993, Benrabah M., 1999, Chachou I 2018. etc.).

La langue arabe apparaît donc comme le premier outil de diffusion de cette idéologie unificatrice par des mesures législatives, en énonçant dans le préambule de la Constitution que l'Algérie est « Terre d'Islam, partie intégrante du Grand Maghreb, terre arabe [...] ». (Le préambule de la Constitution consulté en ligne)³

Le choix de l'arabe littéraire, ou «classique», comme la seule langue nationale et officielle repose donc sur sa légitimité historique et religieuse. La référence à l'arabité et à l'islam est une caractéristique spécifique au discours politique algérien, comme si la référence à l'arabité était indissociable de l'islam.

C'est ainsi que les langues maternelles (l'arabe dialectal et le berbère) ont été mises à l'écart et marginalisées.

Abderrezak Dourari., appuie cette déclaration en affirmant que : « Les Algériens ne parlent pas en arabe scolaire qui n'est aujourd'hui la langue maternelle de personne dans le Monde arabe » (Abderrezak Dourari, 2002,consulté en ligne)⁴.

Selon cette idéologie jacobine négatrice, la présence des langues telles que l'arabe dialectal, le tamazight, ou le français menacent l'unité nationale et elle ne ferait que diviser le pays.

La population amazighophone constitue la première minorité en termes de nombre de locuteurs,Chaker S., affirme qu' :

HAMDI.N & SADOULI : « *Tamazight : langue maternelle, langue minorée : du discours officiel à l'observation du terrain* »

[...] Il n'existe pas de recensement linguistique et la situation générale (institutionnelle, idéologique, objective) de la langue berbère rend problématique toute évaluation [...]. Un pourcentage de 20 à 25 % de la population en Algérie (dont la grande majorité est kabyle), soit 6 à 7 millions de personnes sur un total actuel qui doit maintenant approcher les 30 millions [...] (Chaker S., 1998 :13).

En fait la langue amazighe (dans ses différentes variétés attestées) en Algérie et dans tous les pays de l'Afrique du Nord occupe la place de la langue maternelle, langue originelle qui selon Zahir Meksem est « La première langue acquise en interaction avec la famille et l'environnement. » (Meksem Zahir, 2007 :57).

Le droit à l'enseignement en langue maternelle pour les populations minorées sert à revivifier et à transmettre aux générations futures leur langue, leur histoire, leurs traditions orales, leur philosophie, et leur littérature ; il permet aussi aux communautés de sauvegarder le patrimoine immatériel notamment littéraire car la langue.

Est le lieu où s'exprime et se construit le plus profond de la personnalité individuelle et collective. Elle est le lien entre passé et présent, individu et société, conscient et inconscient. Elle est le miroir de l'identité. Elle est l'une des lois qui structurent la personnalité. (Benrabah, M., 1999 :131).

En évoquant la « langue minorée » :

Elle réfère au processus de minoration par lequel des systèmes virtuellement égaux au système officiel se trouvent cantonnés par une politique d'état certes, mais aussi par toutes sortes de ressorts économiques, sociaux dans lesquels il faut inclure le poids de l'histoire, dans une situation subalterne, ou bien sont voués à une disparition pure et simple . (Marcellesi J.-B : 57).

Marielle Rispail, de son côté, préfère parler de langues minorées plutôt que minoritaire : parce que le premier terme fait allusion à un processus, une réalité, résultat d'une action qui aurait pu être autre,

HAMDJ.N & SADOULI : « *Tamazight : langue maternelle, langue minorée : du discours officiel à l'observation du terrain* »

tandis que le second fait un constat, comme essentiel, comme celui d'une fatalité » (Rispaïl M., 2005 :136).

C'est à partir de 2002 que l'Etat algérien a décidé d'accorder à la langue amazighe le statut de la langue nationale et le statut de langue officielle en 2016.

Après l'officialisation de cette langue, qu'est-ce qui va changer concrètement sur le terrain ?

Nous allons essayer d'y répondre dans les lignes qui suivent.

Dans un premier moment, nous ferons un aperçu rapide des conditions de l'introduction de tamazight dans le système éducatif. Dans un deuxième temps, nous soulignerons certaines difficultés auxquelles se heurte l'enseignement de tamazight sur le terrain et qui ne favorise pas sa généralisation. Dans un troisième moment, nous présenterons certains des résultats d'une enquête qualitative, qui s'intéresse aux représentations sociolinguistiques des acteurs sociaux concernant l'enseignement de tamazight.

Quelques préalables théoriques :

L'institutionnalisation de tamazight :

La langue amazighe est introduite dans le système éducatif algérien depuis mai 1995 suite au décret présidentiel n° 95/147. Depuis son introduction à l'école en 1995/1996 à l'an 2016 date de sa promulgation langue officielle. Le nombre d'élèves pour cette ère s'élève et le nombre ainsi le nombre de Wilayas touchées par son enseignement grâce notamment aux stratégies du MEN et du HCA. Il faut souligner que la Kabylie⁵ représente, à elle seule, plus de 80% de cet enseignement et Il existe actuellement des manuels scolaires pour la langue tamazight à tous les niveaux scolaires.

L'enseignement de tamazight à l'université :

Les quatre départements créés à savoir le département de tamazight à Tizi-Ouzou (1990), à Bejaia (1991), à Bouira (2010) et à Batna (2013) offrent un cursus complet en tamazight, de licence jusqu'au

HAMDJ.N & SADOULI : « *Tamazight : langue maternelle, langue minorée : du discours officiel à l'observation du terrain* »

doctorat. A côté de la spécialisation. Les étudiants peuvent se spécialiser dans plusieurs spécialités : Linguistique amazighe, Littérature amazighe, civilisation amazighe (histoire et socio-anthropologie), didactique etc.

Le professeur Moussa Imarazene., Doyen de la faculté des lettres et langues de Tizi Ouzou, a estimé que depuis son introduction dans l'enseignement supérieur, en 1990, et dans l'éducation nationale en 1995, l'enseignement de la langue amazighe a connu plusieurs avancées sur différents plans, au niveau de la qualité et de la quantité : institutions, enseignants, inspecteurs, étudiants et apprenants, manuels, ouvrages, recherche, aménagement et standardisation.⁶

Les diplômés de tamazight qui sortent des universités de Bejaia, Tizi Ouzou, Bouira et Batna peuvent s'orienter vers l'Education nationale, l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique ou le journalisme.

Tamazight : entre discours officiel et les difficultés du terrain :

Après vingt-cinq ans de l'introduction de tamazight dans le système éducatif algérien, l'enseignement de cette langue ne se fait pas sans difficulté. En effet, malgré les changements constatés concernant le statut, les programmes, les formateurs, le nombre de classes ouvertes et le nombre d'élèves suivant cet enseignement, les difficultés se posent toujours sur le terrain. (M Sabri & Boukherrouf R, 2019).

Il faut préciser que son introduction même dans le système éducatif algérien comme tous ses autres acquis d'ailleurs (reconnaissance institutionnelles) ne relève aucunement d'une volonté politique de la part du pouvoir algérien, mais intervient comme décision urgente, vu le contexte de l'époque. Zahir Meksem rappelle qu'il a fallu, encore une fois, renouer avec la rue. Prenant acte de la négation qui perdure, le MCB appelle au boycott scolaire, connu plus sous le nom de la grève du cartable. L'action est grandissime, pour la première fois, peut-être, dans l'histoire du monde où toute une région suit le mot d'ordre et bloque toutes les écoles et universités de la Kabylie⁷.

HAMDJ.N & SADOULI : « *Tamazight : langue maternelle, langue minorée : du discours officiel à l'observation du terrain* »

Les dispositions constitutionnelles :

Toutes les constitutions algériennes ont institué la langue arabe scolaire comme langue nationale et officielle de l'Etat. Seule la constitution remaniée de 2002 a introduit un changement en proclamant « tamazight est également langue nationale ». (La constitution de la RAPD du 14 avril 2002).

Il faut rappeler que la langue amazighe a été introduite dans la constitution après des dizaines d'années de lutte et de sacrifices, sanctionnées par des centaines de morts et de blessés lors du printemps noir. Le principal acquis de cette révolte est la constitutionnalisation du statut du tamazight, le 8 avril 2002, en tant que langue nationale.

- « Tamazight est également langue nationale, - l'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés en usage sur tout le territoire national »^{8,9}

Cet article 3 bis est introduit en 2002 suite à une loi 14 de révision constitutionnelle adoptée par le Parlement algérien.

La langue amazighe est reconnue langue nationale en avril 2002 après les violents événements du « printemps noir ».

Le 07 février 2016, le Parlement algérien a adopté un projet de révision de la Constitution, après presque cinq ans de discussions. Le pouvoir algérien a présenté ces amendements comme un gage de démocratie, s'inscrivant dans le cadre des réformes politiques promises par le Président Abdelaziz Bouteflika¹⁰ après les soulèvements du Printemps arabe en avril 2011.

Dans l'avant-projet de la nouvelle loi fondamentale, la question linguistique est abordée sous la forme suivante :

« Article 3 »

L'arabe est la langue nationale et officielle. L'arabe demeure la langue officielle de l'Etat. Il est créé auprès du Président de la République, un Haut Conseil de la Langue Arabe. Le Haut Conseil est chargé

HAMDJ.N & SADOULI : « *Tamazight : langue maternelle, langue minorée : du discours officiel à l'observation du terrain* »

notamment d'œuvrer à l'épanouissement de la langue arabe et à la généralisation de son utilisation dans les domaines scientifiques et technologiques, ainsi qu'à l'encouragement de la traduction vers l'Arabe à cette fin. (Constitution. 2016. Art. 03)

Article 4 :

Tamazight est également langue nationale et officielle. L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national. Il est créé une Académie algérienne de la langue Amazighe, placée auprès du Président de la République. L'Académie qui s'appuie sur les travaux des experts, est chargée de réunir les conditions de promotion de Tamazight en vue de concrétiser, à terme, son statut de langue officielle. Les modalités d'application de cet article sont fixées par une loi organique ¹¹

La langue amazighe est intégrée comme l'une des composantes de l'identité algérienne à côté de l'Arabité et de l'islamité dans le préambule de la première constitution. Elle sera dotée d'une Académie, institution scientifique chargée de promouvoir l'usage de la langue sur le territoire national.

Cette reconnaissance est un grand pas pour la culture, l'identité et l'enseignement Amazighs. En effet, pour ce dernier des progrès et des acquis sont perçus.

Institutions et médias :

Depuis l'introduction de tamazight dans le système éducatif, tous les moyens pour l'opérationnalisation de l'enseignement, la promotion et l'enrichissement de cette langue sont mis en place. En plus de l'école, quelques associations, il y a plusieurs institutions qui se chargent de la promotion de la langue amazighe. (Boukous A, 2013 :15)

Sur le plan institutionnel, le MEN (Ministère de l'éducation Nationale), le HCA (Haut-Commissariat à l'Amazighité) mis sous tutelle de la Présidence de la République .Le Centre National

HAMDJ.N & SADOULI : « *Tamazight : langue maternelle, langue minorée : du discours officiel à l'observation du terrain* »

pédagogique et linguistique pour l'enseignement de tamazight est mis sous la tutelle du Ministère de l'éducation nationale, institutionnellement non concerné par la recherche scientifique.

Cinq départements de tamazight : Tizi-Ouzou (1990), Bejaia (1991), Bouira (2008) et Batna (2012) et l'ENS d'Alger (2016).

Création d'un centre de recherche en langue et culture amazighes en 2018.

Et plus tard une académie de tamazight¹² et un Haut Conseil devraient se charger de mettre au point les moyens didactiques (dictionnaires et autres supports pédagogiques) afin d'accompagner les formateurs dans leur fonction.

Les médias :

Depuis 2002, tamazight a bénéficié de diffusion relativement favorable dans les médias (la radio et la télévision).

En ce qui concerne la presse, à l'heure actuelle, à l'exception du journal Tighremt¹³ et quelques pages en tamazight éditées par le journal « La dépêche de Kabylie », il n'y a pas de journaux en tamazight.

L'inexistence de la presse en tamazight est due non seulement à l'absence de moyens émanant de l'Etat, mais aussi à l'incapacité des particuliers à la subvention de leurs journaux en raison de l'absence de lectorat.

Quant à la radiodiffusion, il y a trois radios d'expression amazighe la Chaîne 2¹⁴ (chaîne nationale) et la Radio Soummam en kabyle¹⁵, et la radio Aurès en chaoui. Ces radios sont d'une grande importance sur le plan culturel et social, elles ont permis surtout aux générations d'âge avancé d'accéder à l'information.

Parmi les moyens de communication qui demeurent les moins développés en Algérie c'est la télévision, il existe qu'une seule chaîne dans cette langue c'est Tamazight TV4¹⁶. Quelques chaînes privées telles :Chourouk TV, Dzair TV diffusent quelques programmes en

HAMDJ.N & SADOULI : « *Tamazight : langue maternelle, langue minorée : du discours officiel à l'observation du terrain* »

tamazight comme le journal télévisé de 18h en kabyle également quelques publicités.

Ce qui est très important de nos jours c'est l'internet, qui remplace les médias physiques. Les gens peuvent avoir l'accès à l'internet en tamazight comme les forums, les nombreuses pages qui se créent sur facebook etc.

Ces moyens modernes ont beaucoup servi à l'épanouissement de la langue amazighe car ils sont destinés d'abord à toutes les couches de la société jeune et vieilles puis ils peuvent atteindre tous les espaces en un temps réduit.

Qu'en-t-il concrètement après l'officialisation ?

Cinq ans après l'officialisation de tamazight en Algérie à travers son inscription dans l'article 4 de la Constitution comme seconde langue nationale et officielle du pays après la langue arabe, qu'est-ce qui a concrètement changé pour cette langue ?

Le déni de tout ce qui est amazigh :

L'officialisation de tamazight a rapidement provoqué et provoque encore des réactions de rejet provenant de divers horizons que ce soit des responsables ou certains mouvements notamment islamistes.

Ce discours a été amplifié et radicalisé lors des dernières manifestations¹⁷ qu'ont connues l'Algérie par des députés ou des politiciens de tendance arabo-islamiste qui développent sur les réseaux sociaux et sur certaines télévisions privées des discours anti-kabyles les qualifiant de « zouaves » ou de « traîtres » à la nation comme l'exemple d'une députée¹⁸ qui a suscité des polémiques en s'exprimant sur l'enseignement de la langue amazighe dans les écoles algériennes en la qualifiant de « Dialecte dépassé visant à semer la fitna dans le rang des Algériens ». ¹⁹ La députée estime que l'Algérie dispose déjà de « Deux langues, en l'occurrence le français et l'arabe » ; ce qui est déjà « plus qu'il n'en faut pour les algériens »²⁰.

HAMDJ.N & SADOULI : « *Tamazight : langue maternelle, langue minorée : du discours officiel à l'observation du terrain* »

Pour beaucoup de locuteurs arabophones, la langue amazighe est un dialecte, un mélange de mots kabyles et français. Ces stéréotypes sont le produit d'une idéologie menée par l'Etat algérien.

Au moment même où le peuple aspire au changement, la démocratie, la sérénité, certains dirigeants algériens entretiennent des propos racistes, haineux envers tout ce qui est amazigh comme l'interdiction du drapeau amazigh. Plusieurs porteurs de drapeaux amazighs ont été arrêtés lors des manifestations appelées communément « le Hirak », commencées en février 2019 contre le régime. Ce drapeau qui affiche une appartenance à l'identité amazighe.

Les questions en suspens :

En dépit de tous les acquis, l'enseignement de tamazight est toujours face à des embûches du côté pédagogique et du côté stratégique comme le problème de la standardisation qui freine l'évolution de cette langue et fait en sorte que sa généralisation soit « impossible ». Nous y reviendrons dans les lignes qui suivent.

Voici le constat actuel de l'enseignement du tamazight en Algérie (Laceb M-O, 2004, Dourari A, 2006, Achab R., 2010, Berdous N, 2008, Sabri M., 2009).

La non généralisation de l'enseignement de tamazight :

L'enseignement du tamazight en Algérie demeure largement circonscrit en Kabylie et dans certaines localités des Aurès, et revêt un caractère non obligatoire, c'est-à-dire purement facultatif. Plusieurs années après l'ouverture de cet immense chantier, rien n'a été fait pour donner à l'apprentissage de cette langue un caractère obligatoire dans les régions non amazighophones.

Le caractère facultatif :

L'enseignement de tamazight revêt toujours un caractère facultatif dans l'ensemble de l'Algérie, alors qu'il est obligatoire en Kabylie. À vrai dire, le caractère facultatif de l'apprentissage de tamazight n'a pas favorisé sa promotion. Elle ne fait pas encore objet de mention

HAMDJ.N & SADOULI : « *Tamazight : langue maternelle, langue minorée : du discours officiel à l'observation du terrain* »

officielle obligeant son enseignement dans le pays. Tout cela renseigne sur le fait que sa promotion dont il est question dans la constitution algérienne n'est peut-être qu'un slogan, et qu'il n'y a pas de réelle volonté de la prendre en charge, Le caractère facultatif de la langue amazighe dans le système scolaire algérien n'encourage pas son développement. (Dourari A 2014, Sabri M, 2009).

Faux débat autour du caractère à adopter pour la transcription de tamazight :

Bien que les caractères latins soient largement utilisés dans le champ de la recherche autour de tamazight en Algérie (romans, essai, les mémoires universitaires...et des travaux académiques qui ont été menés essentiellement en caractère latin contrairement au nombre de livres rédigés en caractère arabe ou en tifinagh.), un débat est alimenté ces dernières années notamment après son officialisation autour des caractères à adopter pour la transcription. Entre les caractères latins, arabes et tifinagh.

La question de la graphie de tamazight devra être tranchée par une institution scientifique loin de toutes les interférences politiques et idéologiques.

Précisons que le Maroc a opté pour le caractère tifinagh depuis les années 2000 pour mettre fin à la même polémique entre les tenants de la graphie latine et les islamistes qui veulent imposer le caractère arabe.

Le problème de l'aménagement : quelques réflexions autour de la standardisation /normalisation de tamazight :

L'aménagement de la langue tamazight se pose avec acuité, car la standardisation est plus qu'indispensable pour la langue amazighe qui est caractérisée par la variation dialectale.

Pour Nait Zerad Kamal, la standardisation n'a pas pour objet de normaliser la langue à travers une notation usuelle sans exception ou presque... L'objectif n'est pas d'aboutir à une sorte d'espéranto où toutes les irrégularités seraient gommées, où toutes les variantes

HAMDJ.N & SADOULI : « *Tamazight : langue maternelle, langue minorée : du discours officiel à l'observation du terrain* »

attestées seraient considérées comme une corruption des éléments retenus... (Kamal Naït-Zerrad, 2012 : 71- 92)

Voici quelques solutions envisageables pour la standardisation de la langue amazighe.

Imposition d'un dialecte (variante) amazigh comme norme commune :

Il s'agirait de choisir, dans l'ensemble des dialectes amazighs, un seul qui soit érigé en norme commune à toutes les communautés amazighophones. Selon Salem Chaker²¹, cette entreprise se baserait sur les critères de la démographie et de dynamisme socioculturel. Et cela donnerait naissance à au moins trois normes qui seraient, selon la répartition géopolitique des variétés amazighes, le kabyle en Algérie, le tachelhit au Maroc et le touareg pour les variétés saharo-sahéliennes. Tandis que les autres dialectes sont exclus, Meftaha Ameer avance qu' : « Une telle option est la moins démocratique de toutes et engendrera des conflits au sein d'une même communauté. » (Meftaha Ameer, 2009 : 75-88).

Reconstitution d'une protolangue amazighe :

Cette option reposerait sur un travail de laboratoire. Il consiste en la création d'un système « amazigh commun », basé sur le fond structural et le stock lexical commun aux communautés amazighophones. Ce substrat dégagé de l'ensemble des variétés historique du berbère. Quoique cette entreprise soit possible et réalisable pour un « conclave de linguistes » selon l'expression de Salem Chaker, et intéressante pour l'étude de l'histoire de la langue amazighe, il demeure que le système reconstitué soit : « [...] fort éloignée de tous les usages réels. » (Salem Chaker, 2009 : 161).

Création d'un standard « pan-berbère » :

Cette proposition est la plus vulgarisée, et adoptée souvent par la sphère militante de la cause identitaire, culturelle et linguistique amazighes. Il s'agirait de créer un standard à partir des variétés de la

HAMDJ.N & SADOULI : « *Tamazight : langue maternelle, langue minorée : du discours officiel à l'observation du terrain* »

langue amazighe, de sorte qu'on retiendrait quelques éléments de chaque langue et assurer par ce fait l'implication de toutes. Cependant, une telle hypothèse est-elle réalisable et surtout adaptée à la situation de la langue amazighe ?

Salem Chaker répond à cette interrogation en rappelons ceci :

[...] N'oublions pas que les dialectes berbères actuels évoluent de manière séparée et constituent des communautés sociolinguistiques distinctes depuis près de dix siècles ! De plus, chaque dialecte véhicule une tradition culturelle, une littérature qui lui sont propres : une norme linguistique pan-berbère couperait immédiatement les berbérophones de ce patrimoine culturel et ferait du berbère une nouvelle « langue de bois », sans ancrage social réel et sans dynamique culturelle. (Salem Chaker, 1998 :166).

Cette démarche, comme celle qui la précède, est réalisable sur le plan linguistique, mais elle butera sur plan sociolinguistique, car la langue servant, avant tout, à la communication, aucun locuteur ne renoncera à son dialecte (parler ou idiome) pour concrétiser un rêve ou un idéal militant, en adoptant un code auquel il ne s'identifie pas.

Standardisation convergente :

Cette possibilité formulée, s'avère être la mieux adaptée dans le cas de la langue amazighe.

Examinant de près la situation linguistique et sociolinguistique de la langue amazighe, Salem Chaker, propose le principe de « standardisation convergente » (Chaker S.,2005 :167) pour résoudre le problème de la diversité des variétés de la langue amazighe sur le vaste territoire qu'elles occupent, et assurer, en même temps, et l'unité de la langue et la survie des identités linguistiques spécifiques véhiculées dans les variétés de la langue amazighe. Dans cette entreprise, Salem Chaker propose de se baser sur la forme régionale effective, c'est-à-dire, le kabyle, le Chaouia, le rifain, le touareg, le chleuh, etc. et de « rapprocher » autant que possible des dialectes.

HAMDJ.N & SADOULI : « *Tamazight : langue maternelle, langue minorée : du discours officiel à l'observation du terrain* »

Nous pensons que la standardisation convergente constitue une solution qui permet d'assurer la vitalité de la langue amazighe dans toutes ses variétés.

Contexte et méthodologie :

Pour répondre à nos questionnements de départ, nous avons opté pour une étude de terrain. Nous nous sommes appuyés sur une enquête par questionnaire ciblant des enseignants et des inspecteurs de tamazight complétée par des entretiens avec les élèves. Nous avons fait le choix de combiner deux méthodes d'enquête : enquête par questionnaire écrit pour les enseignants, enquête par entretien du type directif pour les élèves. Nous avons privilégié cette technique d'entretien avec les élèves car « L'enquête par entretien est l'instrument de l'exploration des faits dont la parole est le vecteur principal. Ces faits concernent les systèmes de représentations (pensées construites) et les pratiques sociales (faits expérimentés). (Blanchet A. et Gotman A., 1992 :25).

L'entretien est un procédé d'investigation scientifique qui peut aider les élèves à verbaliser ce qu'ils pensent de la langue amazighe. Nos enquêtés ont entre 11 et 18ans. Ils habitent tous à Bejaia ville et à ses environs. Ils sont à 74% de sexe féminin. Ils sont des kabylophones. Nous avons fait le choix d'effectuer notre enquête dans la ville de Bejaia²². Dans cette région, le kabyle est dominant dans toutes les situations de communications.

Le choix de la population :

L'échantillon de la présente étude est constitué de dix enseignants de langue amazighe (08 femmes et 02 hommes), leur expérience dans le domaine d'enseignement de la langue amazighe varie de 02 à 10 ans. Ils exercent dans les différentes écoles de Bejaia, de deux inspecteurs et les élèves, avec qui nous avons réalisé des interviews.

Les questions posées aux enseignants :

Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confrontés dans l'enseignement ?

HAMDJ.N & SADOULI : « *Tamazight : langue maternelle, langue minorée : du discours officiel à l'observation du terrain* »

Quels sont, selon vous, les principaux acquis enregistrés dans le cadre de la promotion de la langue et de la culture amazighes ?

Puis, nous avons essayé de déceler les représentations des apprenants vis-à-vis de la langue amazighe en leur posant ces questions : Que représente pour vous la langue amazighe ?

Que pensez –vous des autres langues présentes en Algérie ?

Après traitement des données (transcription orthographique et traduction), nous avons relevé dans notre corpus les discours epilinguistiques des élèves et des enseignants.

Résultats et discussions :

A/L'enquête par questionnaire avec les enseignants :

Après lecture de toutes les réponses concernant les difficultés rencontrées par les enseignants de tamazight, nous allons essayer de dégager les principaux points. Les exemples sont nombreux et nos informateurs évoquent plusieurs difficultés.

Voici ce qui disent les enseignants :

B F : « la programmation de tamazight dans des horaires les plus difficiles pour les élèves aussi le poids du manuel scolaire de tamazight utilisant les trois caractères dans le même manuel. »

A L : « Le manuel scolaire ne s'adapte pas au niveau des élèves, le manque des moyens pédagogiques »

I Y : « Malgré les quelques avancées enregistrées depuis l'introduction de la langue amazighe dans le système éducatif mais nous constatons toujours un manque des moyens et du matériel didactique »

K M « Le caractère facultatif de la langue amazighe dans le système scolaire Algérien n'encourage pas sa généralisation »

M S : « De nos jours, l'influence des nouvelles technologies sur les pratiques langagières des élèves qui utilisent de plus en plus le Français ou l'Arabe, ce qui pourrait à long terme avoir des conséquences négatives sur l'apprentissage de la langue amazighe. »

HAMDJ.N & SADOULI : « *Tamazight : langue maternelle, langue minorée : du discours officiel à l'observation du terrain* »

Les difficultés qui se posent toujours sur le terrain. Il s'agit particulièrement de :

La langue amazighe demeure une langue non aménagée non standardisée et elle reste sans norme définie ;

Les matériaux didactiques et pédagogiques mis à la disposition des enseignants sont inadéquats car dans les documents officiels, il n'a pas été tenu compte la spécificité de tamazight. Celle-ci laisse voir, sur le terrain, une disparité en ce qui concerne ses variétés et son statut par rapport aux apprenants.

Les questions qui se posent autour des contenus et des modalités de l'enseignement de cette langue sont nombreuses. La plus importante est celle qui concerne la langue à enseigner (enseigner la variété kabyle comme standard ou enseigner chacune des variétés dans les régions où elles sont utilisées). « Une langue amazighe sans aménagement et un programme éducatif sans la logistique appropriée ne peuvent pas atteindre l'objectif de généralisation de son enseignement » (TIGZIRI et TABTI, 2000 :9) il faut également formuler des objectifs précis et réalistes en matière d'apprentissages linguistiques.

Les manuels élaborés sont considérés dans l'ensemble comme peu pratiques. Ils sont présentés dans des graphies différentes (latin, tfinagh et arabe). Ceci explique l'absence d'une norme unifiée et unique d'écriture due à l'inexistence d'instances de normalisation et de standardisation de la langue.

L'ambiguïté par rapport au statut du tamazight subsiste malgré les nouvelles réformes, avec une législation floue, vague et imprécise et un déficit de dispositifs concrets pour une politique linguistique adaptée à la diversité culturelle de la société algérienne.

Par ailleurs, nos informateurs parlent de plusieurs acquis qui ont été arrachés au fur et à mesure, surtout après l'ouverture politique d'octobre 1988, qui a induit la création de partis politiques qui ont pris en charge les revendications identitaires et linguistiques, la création

HAMDJ.N & SADOULI : « *Tamazight : langue maternelle, langue minorée : du discours officiel à l'observation du terrain* »

des départements pour enseigner la langue et la culture amazighes, l'intégration de tamazight dans la constitution etc.

B/Les représentations sociolinguistique envers tamazight :

La deuxième partie de l'enquête est centrée sur ce que représente la langue amazighe pour les élèves.

La notion de « représentation linguistique » occupe une place importante dans les études portant sur les langues, leurs acquisitions, leurs transmissions et leurs usages.

Les déclarations des élèves peuvent nous éclairer sur plusieurs points concernant l'enseignement de tamazight, nous partageons l'idée avec Millet A., selon laquelle :

On peut considérer les représentations comme un élément non négligeable de la connaissance d'un objet, puisque le jeu des diversités cognitives et sociales de représentations construit les multiples facettes de cet objet. La connaissance des représentations entre alors à son tour dans la dynamique de la connaissance, ordonnant les différents points de vue permettant peut être un regard sur d'autres regards (Millet. A. 1991 :151).

L'analyse du corpus révèle des représentations positives envers tamazight, nous allons illustrer ci-dessous par des exemples.

Un marquage historico- socio-identitaire

Nous constatons que les représentations des élèves sont pour la plupart positives à l'égard de tamazight. Les arguments avancés s'articulent autour de trois points principaux : valeur culturelle, historique et identitaire.

Dans une enquête menée par Bektache M., sur les représentations et les attitudes linguistiques des locuteurs des différentes régions de l'Algérie vis-à-vis de l'officialisation de tamazight, l'enquête ressort que : Les enquêtés issus des régions amazighophones affichent tous une attitude positive quant à l'officialisation de leur langue. Mais cette attitude induit une certaine méfiance des locuteurs qui affichent des

craintes quant à des tentatives de récupération des mouvements amazighes par les pouvoirs » (Bektache M., 2018 :5)

Voici quelques réponses :

Ev 1 « Tamazight, c'est mon origine. »

Ev 2 « Tamazight, est la langue de mes aïeux, je suis obligé de la connaître »

Ev 3 « Nous sommes kabyles, c'est elle que nous parlons, c'est elle que nous écrivons. »

Ev 4 « Tamazight est ma langue, donc je la connais... je l'aime et tout. »

Ev 5 « Je connaîtrai mes origines. Ce qu'il y avait avant. Nos traditions. Nous apprenons des choses qui existaient avant, et que nous ne connaissons pas à maintenant / je découvre comment on nomme les choses dans les villages /// Les Amazighs authentiques, comme à Tizi-Ouzou et tout, ont leurs traditions, Nous, ici, nous les avons presque perdues. Mais avec les études, à l'école, nous nous les rappelons, Nous voyons ce que c'est. Nous découvrons. »

Ev 6 « Tu connaîtras / ton origine. Tu connaîtras d'où est venue ta langue. Tu connaîtras ton histoire. »

Nous constatons des appréciations positives vis-à-vis de tamazight. Celle-ci est considérée comme un moyen de communication avec autrui, la langue maternelle et la langue de la culture qui donne le sentiment d'appartenance envers ce groupe linguistique particulier. Quant à la question « que pensez des autres langues présentes en Algérie ?

Les élèves ont donné les réponses suivantes :

Ev 8 : « Le français c'est ma langue que je parle en premier à la maison. C'est elle qui est plus utile. L'anglais aussi. »

Ev 4 : « J'aime le français, parce que tu es obligé d'étudier le français. Tu es obligé de l'utiliser. »

Ev 9 : « J'aime l'anglais / c'est une bonne langue, tous les peuples la connaissent. Le français est une langue que nous connaissons tous en

HAMDJ.N & SADOULI : « *Tamazight : langue maternelle, langue minorée : du discours officiel à l'observation du terrain* »

Algérie. C'est par son biais que tu peux comprendre tous les gens, et qu'eux te comprennent.) »

Ces déclarations affirment l'utilité d'apprendre les autres langues telles que l'anglais et le français car ce sont des langues selon utiles qui leur permettent un avenir professionnel.

Pour les élèves, la langue amazighe véhicule des valeurs affectives et symboliques telles : l'identité, l'origine, l'histoire... tous ces éléments militent en faveur de l'apprentissage de cette langue. Ainsi, l'anglais et le français bénéficient des représentations positives pour des considérations qui relèvent surtout de l'ordre professionnel.

Conclusion :

Ces dernières années des efforts importants sont en train de se faire au niveau national afin de promouvoir la langue amazighe, telles que la constitutionnalisation de tamazight, l'introduction de tamazight dans les mass médias, l'inscription des enseignes publiques en tifinagh (l'alphabet amazigh), l'enseignement de tamazight dans les régions arabophones, la consécration de Yennayer comme fête nationale au mois de janvier 2018 etc. mais d'innombrables difficultés requièrent encore une prise en charge sérieuse dans l'immédiat par les instances politiques, par les chercheurs des différents domaines comme le problème de la graphie.

Par ailleurs, l'analyse des données recueillies dans l'enquête avec les enseignants montrent que l'institutionnalisation de tamazight a un caractère symbolique car elle n'est pas suivie d'une véritable mise en application. La mise en application de cette officialisation est plus qu'indispensable aujourd'hui pour permettre la réappropriation, la réhabilitation et la promotion de tamazight en tant que l'un des fondements de l'identité nationale. Il faudra aussi penser La defolklorisation de cette langue et montrer son utilité afin de construire une langue fonctionnelle et socialement acceptée par tous les locuteurs.

Références bibliographiques :

1. Benrabah, Mohammed (1999), *Langue et pouvoir en Algérie*, Paris, Editions Segulier.
2. Bektache Mourad, (2018), « Officialisation de la langue amazighe en Algérie : impact sur les attitudes et représentations sociolinguistiques de quelques locuteurs algériens », dans *Multilinguale* n°10, consulté en ligne le 13/11/2021 sur
3. <https://journals.openedition.org/multilinguales>
4. Boukous, Ahmad, 2013, « Revitalisation de tamazight enjeux et stratégies », Dans *Langage et société* n°143, pp 9 à 26.
5. Blanchet Alain et Gotman Anne (1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan.
6. Dourari, Abderrezak, (2002). « Pratiques langagières effectives et pratiques postulées en Kabylie », *Insaniyat / إنسانياتي* [En ligne], 17-18 | 2002, mis en ligne le 30 septembre 2012, consulté le 18 juillet 2019. URL : <http://insaniyat.revues.org/8405>
7. Dourari, Abderrezak, 2015, « Soi-même comme un autre ou l'aménagement de tamazight comme facteur de survie » dans *Timsal n tmazight* n°6, consulté sur <https://cnplet.dz> > images > revue > revue06
8. Chaker, Salem (1998). *Berbères aujourd'hui*, L'Harmattan, Paris.
9. Chaker Salem, (2005), « Le berbère : de la linguistique descriptive à l'enseignement d'une langue maternelle », dans *Langues maternelles : contacts, variations et enseignement. Le cas de la langue amazighe*, Marielle Rispail (dir.), (Nora Tizgiri, coll.), Paris, L'Harmattan, pp. 167-175
10. Marcellesi, Jean-Baptiste (1980). *De la crise de la linguistique à la linguistique de la crise : la sociolinguistique*, in Marcellesi J.-B., 2003, *Sociolinguistique, Epistémologie, Langues régionales, Polynomie*, l'Harmattan.
11. Meftaha, Ameer (2009). « Aménagement linguistique de l'amazighe : pour une approche polynomique », dans *ASINAG* n° 3, pp. 75-88.
12. Meksem, Zahir, (2002). *Pour une didactique de la langue amazighe dans le cadre de l'approche textuelle*, mémoire de magister, Université de Bejaia.
13. Meksem, Zahir, (2007). *Pour une sociodidactique de la langue amazighe : approche textuelle*, Thèse de Doctorat, Laboratoire LIDILEM, université Stendhal-Grenoble III.

14. Naït-Zerrad Kamal, (2012). « Codification de l'orthographe kabyle (et berbère en générale) : critiques et propositions », dans Actes du colloque international La standardisation de l'écriture amazighe, Boumerdès, du 20 au 22 septembre 2010, HCA, Alger, Algérie.
15. Millet, Agnès, (1991). « Au cœur des confusions entre l'écrit et l'oral : les représentations de l'orthographe », Repères, n°3, pp. 157-172, Paris, INRP.
16. TIGZIRI Noura et TABTI Amar (2000). Bilan & perspectives, Alger : HCA.
17. Rispaïl, Marielle (2005). Présentation, in Langues maternelles : contacts, variations et enseignement, Le cas de la langue amazighe, Rispaïl M. (sous la direction de) et Tizgiri N., Paris, l'Harmattan, (Coll. Espaces Discursifs).

Notes :

¹ Front de Libération national (FLN), le seul parti politique et le seul parti dirigeant des années.

² La langue arabe classique

³ Consulté sur <https://www.joradp.dz,hfr,constitution>.

⁴ Abderrezak Dourari, 2002, « Pratiques langagières effectives et pratiques postulées en Kabylie », *Insaniyat / إنسانياتي* [En ligne], 17-18 | 2002, mis en ligne le 30 septembre 2012, consulté le 16 septembre 2021. URL : <http://insaniyat.revues.org/8405>

⁵ La Kabylie est une région historique située dans le Nord de l'Algérie, à l'est d'Alger. Terre de montagnes densément peuplées, elle est entourée de plaines littorales à l'ouest et à l'est, au nord par la Méditerranée et au sud par les Hauts Plateaux

⁶ Entretien de Hafid Azzouzi sur <https://www.elwatan.com/edition/actualite/plaidoyer-pour-lenseignement-des-variantes-de-la-langue-amazighe-30-11-2018>

⁷ Zahir Meksem, du 20 et 21 octobre 2011, « La langue amazighe : entre le pouvoir qui s'oppose et la rue qui s'impose », communication lors du colloque international : *Langues et pouvoir*, Université Jean Monnet (cedelec / celec), Saint-Étienne, France.

⁸ Décret N° 02-03 2002 : 6

⁹ « *Tamazight est également langue nationale, - l'Etat œuvre à sa promotion et à son développement toutes ses variétés en usage sur tout le territoire national* ».

¹⁰ C'est un homme d'État algérien, président de la République algérienne démocratique et populaire du 27 avril 1999 au 2 avril 2019.

¹¹ Décret N° 16-01 2016 : 5- 6

¹²L'académie algérienne de langue amazighe vient juste d'être installée et la loi organique se fait toujours attendre. L'installation de l'académie par décret présidentiel (3) fait d'elle une institution directement rattachée à la présidence et limite considérablement sa marge de manœuvre en tant qu'entité censée être totalement indépendante et tenant compte uniquement de considérations purement scientifiques. Par ailleurs, sa composition n'a pas manqué de créer la polémique tant, selon certains observateurs, elle répond beaucoup plus à un souci d'équilibre régional qu'à celui de l'autorité scientifique des personnes désignées. Il faut dire en effet que certains élu(e)s comme membres de cette institution sont d'illustres inconnus.

¹³ *Tighremt* est un quotidien d'expression kabyle et qui paraît en graphie latine mais il a été interdit de parution depuis le 4 mars 2020.

¹⁴ Chaîne 2 est une radio généraliste algérienne d'expression berbère, c'est la plus ancienne radio en langue berbère en Algérie

¹⁵ La radio Soummam a débuté la diffusion de ses programmes le 19 août 1996, elle diffuse ses émissions sur deux ondes, 90.9 pour la ville de Bejaia, et 88.8 pour les autres wilayas (Tizi-Ouzou, Bouira, Sétif, etc.).

¹⁶ Chaîne généraliste en tamazight, disponible sur les satellites Eutelsat 5WA, Hot Bird 6 et Nilesat 102. Disponible sur la Freebox TV

¹⁷ Les protestations populaires initiées dans la petite ville kabyle de Kherrata le 16 février 2019, celles-ci ont pris, une semaine plus tard, une ampleur nationale, réunissant depuis des millions de manifestants dans la capitale algérienne, d'abord pour s'opposer à un cinquième mandat de Bouteflika à la présidence de la République, puis pour demander le départ de tous les représentants du régime et exprimer leur répulsion totale du gouvernement des généraux depuis l'indépendance du pays en 1962.

¹⁸Elle est présidente du Parti de l'équité et de la proclamation (PEP) créé en 2012, et députée à l'Assemblée populaire nationale

¹⁹Une vidéo publiée en 2018, consultée sur le lien suivant <https://www.youtube.com> »watch

²⁰ idem

²¹ Salem Chaker, 2009, « Aménagement linguistique de l'amazighe : motivations, méthodologie et retombées » [Entretien réalisé par Meftaha Ameur], dans *ASINAG* n° 3, pp. 161-165.

²² Bejaia est une wilaya algérienne, située en bordure de la mer Méditerranée à 220km à l'est d'Alger.